

Plan de zonage

Périmètre d'urbanisation

Saint-Valérien-de-Milton

Règlement d'urbanisme

Novembre 2005

Annexe D
Feuillet 2/2

Légende

Zonage



VOCATION DOMINANTE	NUMÉRO DE ZONE	PARTICULARITÉ
Agricole (A)	A-100	Zone d'interdiction établissement d'élevage
Commerciale et habitation (CH)	CH-100	Commerce à incidence faible sur le voisinage
Habitation (H)	H-100	Habitation de faible densité
Industrielle et commerciale (IC)	IC-100	Incidence faible sur le voisinage
Publique (P)	P-100	Public, institutionnel et communautaire



Limite du périmètre d'urbanisation

Ligne de cadastre

Cours d'eau

Règlement de modification no.: Date d'entrée en vigueur: Date de la mise à jour:

--	--	--

Projection Mercator Transverse Modifiée
Fuseau 8
NAD 83

MRC des Maskoutains
Réalisé par:
Réal Campeau, urbaniste
Cartographé par:
Caroline Lamontagne, géographe
Approuvé par:
Réal Campeau, urbaniste



Sources: BDQ, 1:20 000, Ministère des Ressources Naturelles, Gouvernement du Québec (2000).
Périmètre d'urbanisation: CPTAQ, fichier "Périmètres d'urbanisation (2003)".
Carte "Potential agricole des sols", 1:50 000, ARDA, Inventaires des terres du Canada (ITC) et du Québec, Ministère de l'Agriculture, Service de la recherche, Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole, 1987.
Compilation cadastrale: Daniel Touchette, s. g., 2004.

